


AR PREFECTURE
016-200054047-20180305-2018_03_05_10-DE
Reçu le 08/03/2018

~~Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :~~

- APPROUVE qu'aucune opération de dépenses et de recettes pour l'année 2017 n'a été effectuée sur ce budget qui se traduit un compte administratif ne présentant aucune opération.
- APPROUVE un compte administratif présenté ci-avant.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 6 mars 2018


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

